

Délibération n° 25-124

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du
30 septembre 2025

Secrétaire de séance :
Mme Virginie WIART

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 15h30,
le Conseil d'Administration légalement convoqué,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous
la Présidence de Madame WIART Virginie,
en suite de convocation en date du 08 septembre 2025.

Objet de la délibération

Personnel – Création de poste
pour la Résidence Raymond
Gernez « Dispositif Solid'Age »
au 01/01/2026.

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 12

Effectif votant : 14

Etaient Présents :

Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mme Sylviane Liénard, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mr Michel Mauprizez, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mr Alain Delevallée.

Etaient Absents, excusés ou représentés :

Mme Marie-Anne Delevallée, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Brigitte Bracq, **Mme Sylvie Labadens qui donne procuration à Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Sabine Cagnard qui donne procuration à Mme Cardon.**

L'assemblée délibérante du Centre Communal d'Action Sociale,

Dans le cadre de création d'emplois permanents :

- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet pour la Résidence Raymond Gernez (dispositif Solid'Age) au 1^{er} janvier 2026.

Après examen, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

DECIDE

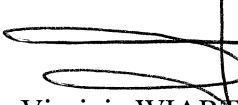
De se prononcer favorablement sur la création de poste ci-dessus au 1^{er} janvier 2026.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82

Transmis à la Sous-Préfecture le :

Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,


Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

